

après quoi il n'y aura plus, avant la fin de l'été ou à l'automne, de parlement où les honorables députés puissent exprimer les vues de leurs commettants.

Nous parlons de la conférence de San-Francisco et comprenons parfaitement que cette conférence des Nations Unies ne constitue aucunement, comme le premier ministre l'a dit cet après-midi, une conférence de la paix. Comme l'explique clairement la résolution proposée par le premier ministre (M. Mackenzie King) et inscrite au *Feuilleton*, il s'agit d'une conférence convoquée dans le but d'envisager les moyens d'empêcher les guerres à l'avenir.

La résolution soumise à la Chambre accepte l'invitation d'aller à San-Francisco. Elle reconnaît l'importance vitale d'une organisation effective en vue de la paix et déclare que le Canada devrait être membre d'une telle organisation. Elle déclare que les propositions constituent un sujet de discussion satisfaisant mais elle recommande, ce qui pour moi est important, que la délégation du Canada fasse de son mieux en vue de les améliorer et sauvegarde la prérogative du Parlement dans la ratification finale de tout accord qui pourrait être conclu. La résolution devrait, par conséquent, recevoir l'appui unanime des deux Chambres du Parlement.

Le monde aurait dû profiter de l'expérience acquise entre les deux conflits. Après la première Grande Guerre, bien des gens croyaient qu'un système consacré au maintien de la paix était en voie de s'établir. Pour ma part, j'ai vu d'un bon œil l'établissement de la Société des Nations et j'ai eu foi en elle pendant bien des années. Je n'ai jamais flanché dans l'appui que j'ai donné aux principes de la Société, car je croyais qu'ils étaient éternellement sains. Cependant, à mesure que les années s'écoulaient j'ai compris que ce n'étaient ni la Société ni les principes sur lesquels elle s'appuyait qui étaient en défaut, mais que c'étaient les chefs des nations qui en avaient préconisé la fondation qui avaient failli aux principes sur lesquels la Société avait été fondée.

Nous avons suivi avec une crainte toujours croissante le développement des régimes dressés par Mussolini et Hitler comme des obstacles aux mouvements populaires, non seulement dans leurs propres pays mais dans le monde entier. Les dictateurs ont détruit les organisations ouvrières efficaces de leurs pays; ils ont détruit les grandes institutions coopératives dont l'établissement avait été si laborieux, et ils ont donné à leur peuple du travail en faisant des préparatifs pour la guerre, une guerre qui aurait pu presque à

tout moment et à toute étape entre 1931 et 1938 être prévenue si les nations pacifiques avaient uni leurs efforts.

Mais, bien entendu, tout cela est chose du passé, et l'évocation de ces souvenirs ne peut nous être utile qu'en nous servant de leçon vers la fin d'une guerre encore plus désastreuse afin que nous saisissions l'occasion qui s'offre encore une fois au monde d'accomplir ce que nous avons négligé de faire au cours de cette période que nous pourrions appeler un armistice prolongé entre 1918 et 1939.

A mon sens, c'est le désir presque unanime du peuple canadien que le Parlement consacre la plus grande attention, au cours de la présente session, à ces questions ainsi qu'aux autres travaux dont la Chambre est saisie, les travaux qui ont motivé la tenue de la session. Par exemple, il faut nous assurer que les efforts que nous déploierons pour mener la guerre à bonne fin ne se ralentissent sous aucun rapport; il nous faudra affecter les fonds nécessaires pour nos besoins civils, pour améliorer nos services sociaux, pour assurer le rétablissement des hommes et des femmes qui reviennent parmi nous tout en leur trouvant des remplaçants afin que nos soldats aient tous les renforts bien entraînés nécessaires. Je ne crois pas toutefois que le pays s'attende à ce que nous nous livrions, à un tel moment, à des récriminations ou à de mesquines querelles; il compte plutôt que nous démontrerons à nos alliés par nos actes que nous sommes une nation unie, du moins en ce qui concerne notre détermination de gagner la guerre, et que nous jetterons les bases d'un organisme afin de prévenir un autre grand conflit à l'avenir. Si nous n'agissons pas de la façon qu'on attend de nous, le Parlement perdra plus que jamais encore la confiance des masses canadiennes.

Le premier ministre (M. Mackenzie King) nous a dit cet après-midi que notre représentation parlementaire ferait abstraction des allégeances politiques. Le choix des délégués relève, bien entendu, dans l'esprit du cabinet, du Gouvernement. Je n'entends donc pas prendre le premier ministre à partie pour ce passage de son discours mais, qu'il me soit permis de le souligner, dans les circonstances où se trouve le Parlement actuel aucune représentation composée des membres d'un seul parti ne saurait être ni suffisante ni satisfaisante. Le peuple britannique aura pour le représenter des membres appartenant à tous les partis qui, à la suite de la menace d'invasion et de défaite qui planait sur le pays en 1940, se sont joints pour former une coalition. Le danger d'invasion et de désastre ne s'est pas présenté pour nous, heureusement. Les Etats-Unis et l'Australie, gouvernés par un seul